

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Beaune, le 4 avril 2016

La Bourgogne « de Vins en Fûts » : pari réussi !

Alors que la Bourgogne tire le bilan de la 13^e édition de ses Grands Jours, le Syndicat des Tonneliers de Bourgogne et régions associées se félicite du succès de sa dégustation intitulée *La Bourgogne* « de Vins en Fûts », dont l'objectif était de faire (re)découvrir le savoir-faire des tonneliers bourguignons et les vertus de l'élevage sous bois.

Rattaché à la Fédération des Tonneliers de France, le Syndicat des Tonneliers de Bourgogne et régions associées, qui compte 23 entreprises, a souhaité profiter de la 13^e édition des Grands Jours de Bourgogne pour promouvoir le savoir-faire de ses adhérents et l'élevage sous bois des vins bourguignons. C'est dans cet objectif qu'il a organisé à Beaune une dégustation intitulée *La Bourgogne « de Vins en Fûts »*.

La cinquantaine de participants, pour l'essentiel des journalistes venus de 13 pays différents, ont dans un premier temps pu assister à une conférence animée par les représentants du Syndicat, à commencer par son Président, Jean-Marie Rousseau, destinée à mieux connaître la tonnellerie française et bourguignonne, d'un point de vue historique, économique et technique.

Ils ont ensuite expérimenté la complexité et la subtilité des vins élevés sous bois, mais aussi la complicité du producteur avec son tonnelier, en dégustant des millésimes 2015 prélevés le matin même de la manifestation.

Pour chaque appellation, deux vins étaient à comparer dont la différence portait sur le tonnelier, la provenance du bois, la chauffe ou le volume du fût : Pommard – Château de Pommard, Mercurey – Château de Chamirey, Meursault – Domaine Allexant, Chablis – La Chablisienne, Pouilly-Fuissé – Roger Lassarat et Gevrey-Chambertin – Groupe Boisset-Famille de Grands Vins.

Très enthousiasmés par leurs expérimentations, les participants ont vivement encouragé les organisateurs à renouveler l'initiative en 2018.

A propos de la Fédération des Tonneliers de France :

La Fédération des Tonneliers de France regroupe cinquante entreprises. Installées dans les principales régions vinicoles françaises, elles ont produit 524 500 unités en 2014, pour un chiffre d'affaires de 342 M€. 66% de cette production a été exporté vers, principalement, les Etats-Unis, l'Australie, l'Italie et l'Espagne. Grâce à la qualité de sa matière première et à son savoir-faire, qui marie des gestes ancestraux aux techniques les plus innovantes, la tonnellerie française reste une référence.





